CC 50.201/2/V

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis, concernant un avant-projet de décret « modifiant le décret du 14 juillet 1997 portant statut de la Radio-Télévision belge de la Communauté française », introduite le 17 août 2011 par la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la santé de la Communauté française, a été rayée du rôle le 8 septembre 2011, à la demande de la Ministre.